



## **Dette retour leasing véhicule en 1995**

Par **CIANCIO**, le 19/01/2010 à 11:50

**Bonjour,**

**en 1995 , à la suite d'une escroquerie professionnelle j'ai été contraint de rentrer en métropole et de faire des assistanants en tant que masseur-kinésithérapeute et du acheter une voiture après 3 mois de contrat de location d'un véhicule de déplacement domicile de longue durée.**

**C'est pourquoi le garage peugeot de l'isère m'a proposé un leasing sur 60 ou 72 mois que j'ai interrompu d'avril 1994 à août 1995; lorsque mon contrat de travail s'est achevé: j'ai rendu le véhicule, encore neuf, en excellent état avec les clés et la carte grise et un courrier recommandé à l'intention de COFICA, qui est devenu CETELEM. Le seul problème est que j'ai laissé ce véhicule dans un parking souterrain de la gare Saint-Charles Marseille(le ticket de stationnement parking était joint au courrier recommandé avec les papiers du véhicule; au moment où j'ai du avoir une correspondance d'avion long courrier.**

**La société CREDIREC me contacte depuis peu par téléphone, après un dossier de rachat d'un crédit qui a été refusé (Prêt accordé par GROUPAMA Banque, au taux trop élevé)**

**Je viens de recevoir un courrier simple me réclamant une somme de 9605.00€ que je devrais à COFICA/CETELEM.Il se prévaut d'un courrier date du 03/mars 2005 que je n'ai jamais reçu, ni été informé depyis 16 ans d'une dette aussi lourde.**

**Que dois-je faire?**

**Merci de votre réponse**

**Georges A. CIANCIO**

**a-t-on le droit de se procurer adresse et téléphone donné confidentiellment sur dossier de demande de rachat de crédit fait en ligne?**